

15 JUIL. 2020

A5c/ 307 /20

# DECISION PORTANT DÉLÉGATION

## LE DIRECTEUR GENERAL

- VU le Code de la santé publique,
- VU la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,
- VU l'arrêté n° 2020 - 2288 de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, en date du 29 juin 2020, portant désignation de Monsieur Franck D'ATTOMA comme Directeur Général par intérim des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg à compter du 15 juillet 2020,
- VU la décision n° A6a/573/19 du 18 juillet 2019 portant affectation de Madame Yara EL-ELEYWA LE CORFF, Directrice adjointe,
- VU l'organigramme de l'équipe de direction des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg au 15 juillet 2020,

DECIDE

**Article 1 :**

La présente décision annule et remplace la décision DG/SP A5c/574/19 en date du 18 juillet 2019 donnant délégation de signature à Madame Yara EL-ELEYWA LE CORFF, Directrice adjointe, par le Directeur Général.

**Article 2 :**

Délégation de signature est donnée à Madame Yara EL-ELEYWA LE CORFF, Directrice adjointe, chargée de la Coopération Internationale et Européenne pour signer, en son lieu et place, tout acte et décision relevant de sa direction, hormis les marchés supérieurs à 90 000 € (quatre-vingt-dix mille euros) hors taxe.

Délégation de signature est également donnée à Madame Yara EL-ELEYWA LE CORFF, Directrice adjointe, pour signer tout acte et décision relevant des secteurs de la Communication et de la Culture, hormis les marchés supérieurs à 10 000 € (dix mille euros) hors taxe.

**Article 3 :**

Madame Yara EL-ELEYWA LE CORFF, Directrice adjointe, est chargée de l'exécution de la présente décision.

**Article 4 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité signataire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans le même délai.



Franck D'ATTOMA  
Directeur Général p.i. des H.U.S.

**Copie :**

- Y. EL-ELEYWA LE CORFF
- Préfecture du Bas-Rhin (pour publication au Recueil des Actes Administratifs)
- Délégation Territoriale ARS Alsace
- M. Le Douce, TP HUS
- BAC
- Cabinet de la DG